



L'équité c'est maintenant

Réunion ADS fin janvier 2018

Lors de la réunion de négociation fiduciaire du 17 novembre dernier, la délégation CGT a fortement insisté et obtenu auprès du Gouverneur la tenue d'une réunion spécifique ADS afin d'aborder les revendications en suspens. Depuis plus d'un an, la participation des ASSUR aux nombreux mouvements de grève confirme que malgré la titularisation, le nouvel accord d'organisation de 2013 et les commissions de suivi, les engagements de la Banque ne sont pas respectés. Comme souvent pour la catégorie, il faut insister encore et encore pour négocier et obtenir une équité de traitement.

La CGT défendra les revendications suivantes :

- Prime sureté/sécurité : alignement sur les gardiens du Siège (ASSUR : 199,88 € Brut/mois, GARDIEN = 266,99 Brut/ mois, soit un différentiel de 66.10 € Brut/mois) ;
- Prime Vigipirate : identique à celle des gardiens du Siège, soit 118,62 € Brut/mois ;
- Prime bureautique (écran) : Agent de logistique 39,48 € brut/mois ;
- Carrière : pour le passage Agent de service 1ère classe respect des engagements de la Banque lors de la titularisation (pour une ancienneté supérieure à 21 ans, 50% en 2017, 50% en 2018 soit la totalité des agents proposables).

Plus spécifiquement pour les ASSURS des NCF et des succursales de rattachement :

- Indemnités sous-sol (rapport Sécafi du 24/05/2016) : dans certaines configurations de travail (chaufferie, SPAD, service de l'or à, la souterraine) des compensations ont été mises en œuvre par un système de congés additionnels (5 ou 10 jours). Compte tenu du travail en aveugle dans de nombreux PCS, nous revendiquons une prise en compte identique (congés ou indemnités) ;
- Planning NCF : amplitude de vacation à réviser (6h15 /15h) et harmonisation des périodes de passation de consignes (double garde d'une heure à un ¼ heure selon les situations) ;
- RADS : à poser à la convenance des agents avant l'établissement du planning en cours et non arbitrairement par les directions ;
- Limitation et redéfinition des travaux annexes dans les NCF (liste détaillée et priorité des fonctions) ;
- Compensation temps nuits et week-ends : 12 mn au lieu de 8 mn week-ends et jours fériés, 8 minutes au lieu de 6 pour les nuits ;
- Prime de nuit semaine ;
- Généralisation de la compensation des jours supplémentaires étendue à tous les congés (6 jours posés).

A l'heure où le PSE caisse impacte nos emplois et que des inquiétudes surgissent sur l'avenir de l'activité fiduciaire après 2020, il est temps d'achever un processus d'intégration équitable et surtout de mettre fin à une discrimination catégorielle injustifiable au regard des fortes exigences professionnelles attendues par la Banque pour les fonctions de sûreté.

DISCRIMINATION catégorielle

Pour être plus forts ensemble, j'adhère à la CGT

La cotisation syndicale ouvre droit à un crédit d'impôt de 66% des sommes versées chaque année.

NOM PRÉNOM

UNITÉ, SERVICE

CODE UNITÉ ADMINISTRATIVE TEMPS DE TRAVAIL %

GRADE INDICE

Syndicat national CGT de la Banque de France – 75-1647 – 35, rue Radziwill 75049 PARIS CEDEX 01
Téléphone : +33 1 42 92 30 44 – télécopie : +33 1 42 60 67 35 – cat@banquefrance.fr

« PLUS FORT ENSEMBLE »

ADRESSE